



## Compte-rendu de la visio-conférence du 07/01/2022

Cette visio-conférence portait sur l'organisation de la DNVSF relative à la crise sanitaire.

La direction est représentée par M Jean-Luc BARCON-MAURIN et par Mme Chantal THIBAUT.

L'ensemble des OS est représentée.

La situation sanitaire se dégrade nationalement, avec des chiffres jamais atteints lors de précédentes vagues.

Cela se retrouve aux Finances Publiques :

Au niveau DGFIP : à la date de mercredi 05/01/2022 : 1 000 contaminations

A la DNVSF : 50 contaminations dont 20 contaminations depuis 3 semaines.

Pas de personnes hospitalisées/Pas de clusters à la DNVSF

La direction garde le contact avec les personnes porteuses du virus et avec les personnes fragiles

Mesures prises :

Informations des cas contacts

Désinfection des locaux professionnels, le cas échéant

La direction rappelle régulièrement les consignes sanitaires (respect des distances, masques, aération des locaux, absence de moments de convivialité)

En outre, afin de s'adapter à cette situation, le télétravail a été augmenté.

### Questions :

Notion de schéma vaccinal complet : la DG attend les consignes nationales

Dotation masques : à ce jour, la DG attend les consignes nationales sur la possibilité/obligation de doter les masques FFP2. Le département du 92 a doté les administrations de masques FFP2.

Autotests : la DRFIP 92 a pris l'initiative de distribuer des autotest. La DG attend là encore les consignes nationales.

Cas contacts : avec schéma vaccinal complet : pas d'isolation mais tests réguliers (cf messages Ulysse national).

La recommandation est le télétravail.

Si pas de télétravail: possibilité de rester en ASA (au cas par cas).

Covid long : une personne dans cette situation au sein de la DNVSF et qui se remet progressivement. Pour ces personnes, le lien est maintenu notamment via le chef de service.

Personnes vulnérables : en télétravail permanent

Pour ces personnes, le lien est maintenu notamment via le chef de service.

Gel hydroalcoolique- lingettes :

Ne pas hésiter à solliciter les agents de la logistique en cas de besoin.

Nettoyage des locaux :

Vérification trimestrielle avec le chef d'équipe.

Désinfection Covid est maintenue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Elle est maintenue au fur et à mesure.

L'intervention est réalisée rapidement et avec des personnels en blouse blanche.

Ampère :

La grande majorité est en télétravail. Donc peu de personnes présentes.

Télétravail :

3 jours de télétravail minimum.

Jeunes collègues : c'est au cas par cas avec dialogue entre le chef de service et l'agent. Certains peuvent être en deçà des 3 jours (ex : difficulté à supporter l'isolement, manque d'autonomie).

4 jours : peu de demandes

Chefs de services : ils ne font pas tous 3 jours de télétravail en raison de leurs multiples activités.

Agents soumis à la pointeuse :

Pas de demandes d'aménagements d'horaires à ce stade.

Formations :

Pas de différés des formations pour ne pas prendre de retard (quasiment des formations tous les jours hors vacances scolaire).

La direction a conscience que des formations en distanciel cela est compliqué tant pour les formateurs, que les stagiaires, mais les salles de formations ne permettent pas la présence des participants (absence de possibilité d'aération des salles de formations).

Les représentants CGT Finances Publiques DNVSF.